

SAISON
2018
2019

LIGUE

AUVERGNE RHÔNE ALPES

HANDBALL

Bron · Clermont-Ferrand · Montbonnot St Martin

Assemblée Générale 2019

25 mai 2019 | Chatuzange-le-Goubet

**Rapport moral du Secrétariat Général
et rapports des commissions territoriales**

LIGUE AUVERGNE
RHÔNE ALPES
FFHANDBALL





SOMMAIRE

Rapport moral des Secrétares Généraux	2
Commission Territoriale d'Organisation des Compétitions	3
Commission Territoriale d'Arbitrage.....	15
Commission Territoriale des Statuts et de la Règlementation	22
Institut de la Formation et de l'Emploi.....	24
Commission Territoriale du Service aux clubs.....	25
Commission Communication / Commercialisation / Événementiel	27
Commission Territoriale Médicale	32
Commission Territoriale Discipline.....	33
Commission Territoriale des réclamations et des litiges	35
Équipe Technique Régionale	36

Rapport moral des Secrétaires Généraux

L'exercice 2018 est une année charnière de cette mandature. Elle est l'assise du fonctionnement pour 2019 et une assurance pour une progression jusqu'à la fin du mandat.

En effet l'année 2017, année 1 de la fusion, vu le jour de différents points de régulation que cela soit fonctionnel, réglementaire ou juridique.

La ligue AURA fait le maximum pour réduire l'impact de la fusion sur les ressources humaines.

Au vu des difficultés rencontrées par les autres ligues concernées par une fusion, nous avons une situation acceptable.

Toutefois, la gestion des RH avec la kyrielle de points à mettre en place, réglementation, convention, et législation, la bonne volonté des bénévoles aux postes de secrétaires généraux :

- Anne Seigneur à Clermont-Ferrand,
- Eliane Harent à Bron
- Pierre Martoia à Montbonnot

Elle a mis en évidence des manques. D'où le recrutement d'Emmanuelle Defoort au poste de Directrice Générale des Services, et, sa mise en poste depuis le 19 novembre 2018, avec un contrat à durée indéterminée.

De nombreuses évolutions ont vu le jour afin de faciliter la vie professionnelle des 19 salariés d'AURA.

Nous sommes convaincus que nous aurons de nouveaux succès ensemble.

Pour notre part, sachez que notre engagement sera maximum au côté des salariés avec l'ensemble des élus de la Ligue. Nous restons attentifs à toutes les observations, toujours pertinentes, qui seront communiquées.

Nous remercions l'ensemble des collaborateurs (élus ou non), les membres de la ligue AURA, Conseil d'Administration et salariés, ainsi que le travail fait en collaboration avec les comités.

Anne SEIGNEUR, Eliane HARENT, Pierre MARTOIA, secrétaires généraux

Commission d'Organisation des Compétitions

Le fait marquant de cette saison sportive a été que la Commission d'Organisation des Compétitions assurait pour la première fois la gestion administrative des championnats territoriaux jeunes et adultes.

Si nous avons constaté et apprécié la gestion plus responsable des acteurs -dirigeants, entraîneurs, joueurs- des équipes évoluant au niveau régional (baisse par rapport à la saison précédente des 2/3 des forfaits isolés, des pénalités et des reports) le déroulement des rencontres de niveau départemental a été plus laborieux : forfaits isolés, report de dernière minute, demande de dérogation ou d'autorisation hebdomadaire ont jalonné la saison sportive.

Offrir le même service à toutes les équipes de niveau départemental, appliquer une réglementation commune, tenir compte des compétences collectives d'une équipe pour organiser les matchs de seconde phase, provoquer la rencontre de nouvelles équipes, sortir de sa zone de confort pour voir ailleurs tout en maîtrisant l'impact déplacement étaient les enjeux de cette nouvelle gestion administrative.

Pour cela :

- Gérald Théate a étudié les demandes de dérogations et d'autorisations avant leur transmission au Bureau Directeur pour approbation
- une équipe de 18 vérificateurs sous la responsabilité de Nathalie Roux et Christian Gibelin a œuvré chaque semaine pour vérifier les feuilles de matchs
- des réunions téléphoniques ont eu lieu régulièrement pour répondre aux réclamations des clubs, des plénières ont permis la régulation du déroulement du projet sportif
- un groupe de travail constitué de 8 personnes a construit les poules des championnats avec l'aide de logiciels de cartographie
- un autre groupe de travail a suivi le projet sportif afin d'y apporter des amendements

Nous nous sommes cependant heurtés à deux problématiques essentielles:

- Dans les plus bas niveaux territoriaux jeunes, les déplacements ont été très importants pour certaines équipes.
- Des équipes se sont retirées des championnats, provoquant une réduction importante du nombre de matchs dans certaines poules.

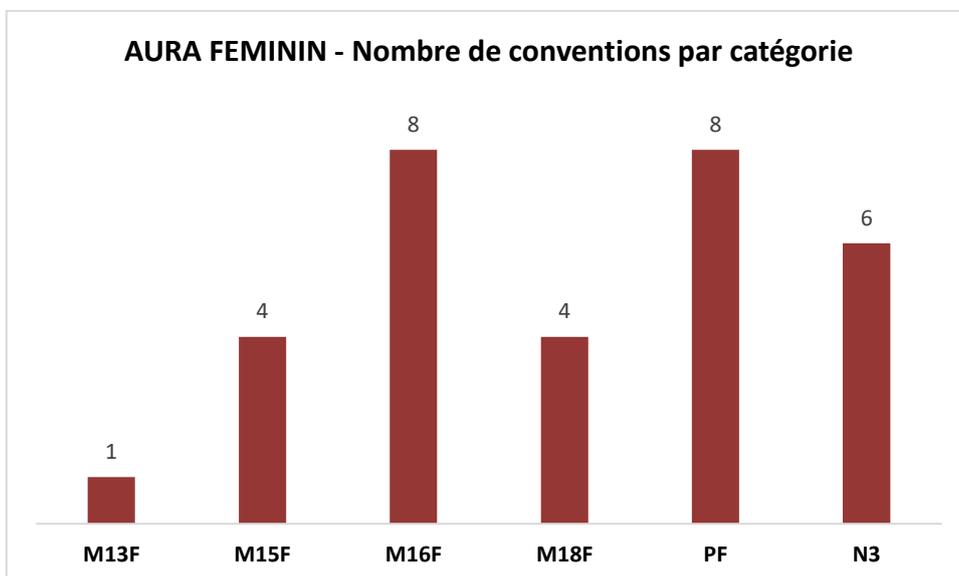
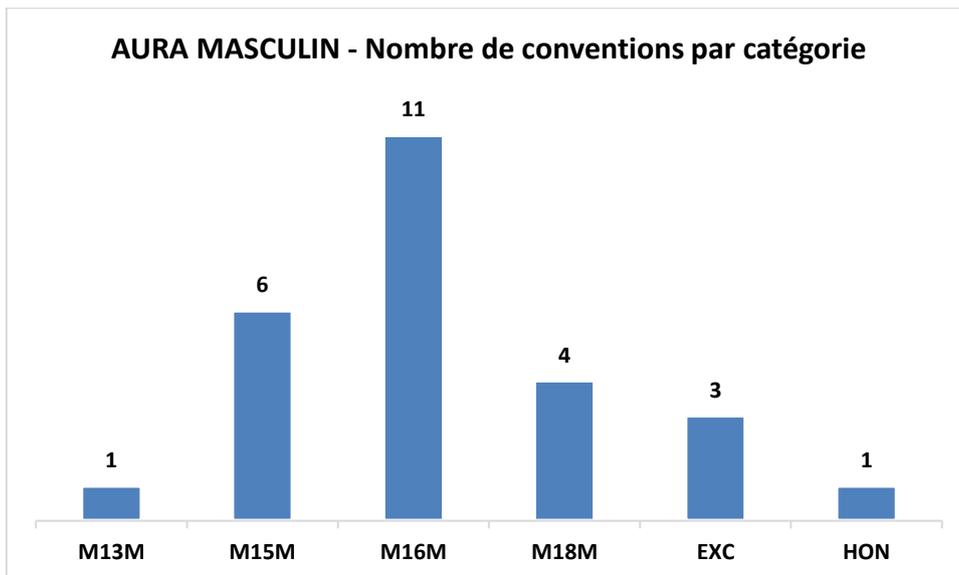
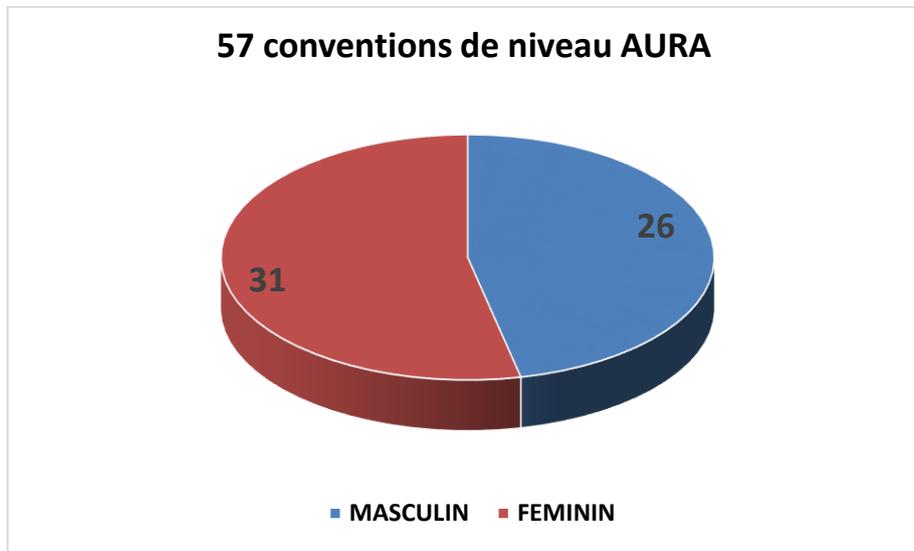
Nous tirerons donc des enseignements du déroulement de cette saison et procéderons à quelques ajustements pour être encore plus efficaces la saison prochaine.

Enfin, il faut souligner la présence de Chantal Roche et Rachel Varignier qui en nous apportant leur professionnalisme contribuent également au déroulement des compétitions.

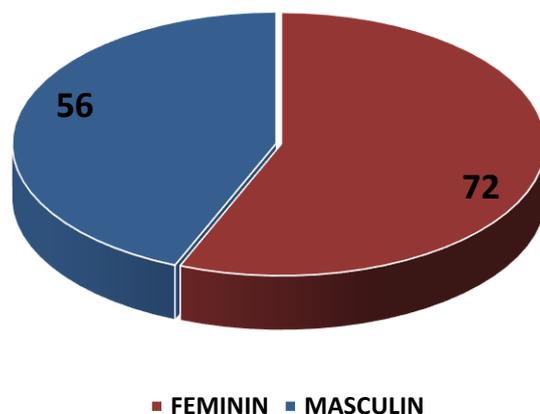
**Plus de 16000 matchs (AURA-TERRITORIAL)
organisés durant la saison 2018-2019**

CATEGORIES	NOMBRE DE POULES 1ère et 2ème phase		NOMBRE D'ÉQUIPES 1ère phase	NOMBRE D'ÉQUIPES 2ème phase	NOMBRE DE MATCHS 1ère et 2ème phase
NATIONALE 3 FEMININS AURA	4	3	24	24	240
PRENATIONALE MASCULINS AURA	4	3	24	24	240
PRENATIONALE FEMININS AURA	4		48		528
EXCELLENCE MASCULINS AURA	3		36		396
HONNEUR MASCULINS AURA	3		36		396
PREMIERE DIVISION AURA P16 MASCULINE	16		192		2112
PREMIERE DIVISION AURA P16 FEMININE	11		110		990
M18 ANS EXCELLENCE AURA MASCULIN	12	4	72	24	480
M16 ANS EXCELLENCE AURA MASCULIN	3	3	18	18	180
M15 ANS EXCELLENCE AURA MASCULIN	12	4	72	24	480
M13 ANS EXCELLENCE AURA MASCULIN	8	4	48	24	360
M18 ANS EXCELLENCE AURA FEMININ	9	3	54	18	360
M16 ANS EXCELLENCE AURA FEMININ	3	3	18	18	180
M15 ANS EXCELLENCE AURA FEMININ	9	3	54	18	360
M13 ANS EXCELLENCE AURA FEMININ	4	3	24	18	210
DIVISIONS AURA M18 ANS MASCULIN	23	25	130	186	1580
DIVISIONS AURA M15 ANS MASCULIN	28	35	171	210	1899
DIVISIONS AURA M13 ANS MASCULIN	37	43	222	258	2304
DIVISIONS AURA M18 ANS FEMININ	14	16	66	96	738
DIVISIONS AURA M15 ANS FEMININ	19	22	114	132	1230
DIVISIONS AURA M13 ANS FEMININ	19	20	114	116	1134

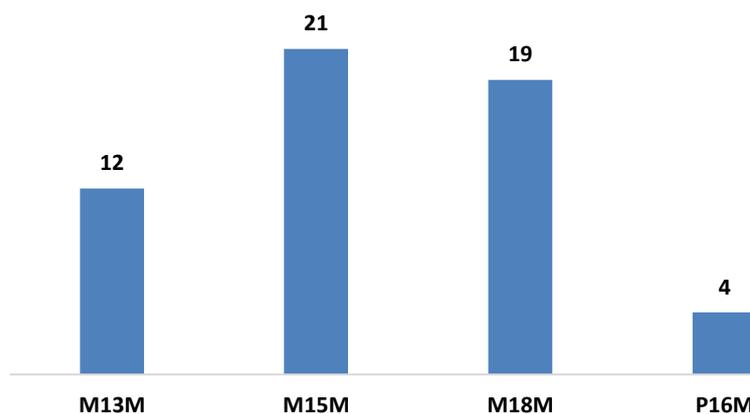
185 EQUIPES SONT ISSUES D'UNE CONVENTION



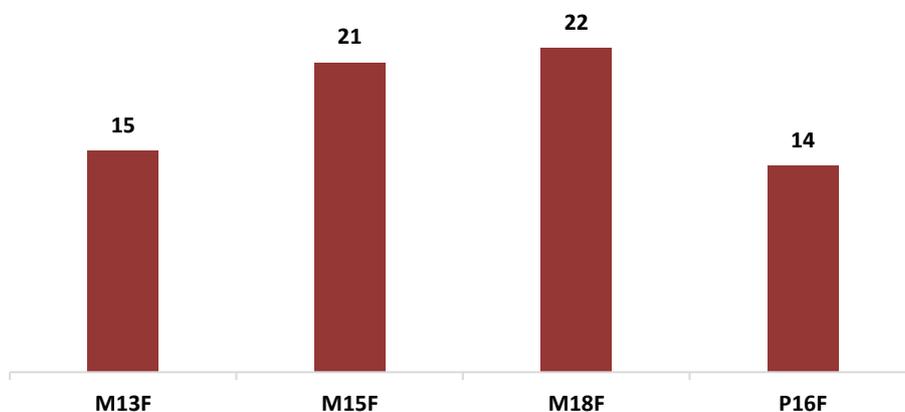
128 conventions de niveau TERRITORIAL



TERRITORIAL MASCULIN Nombre de conventions par catégorie

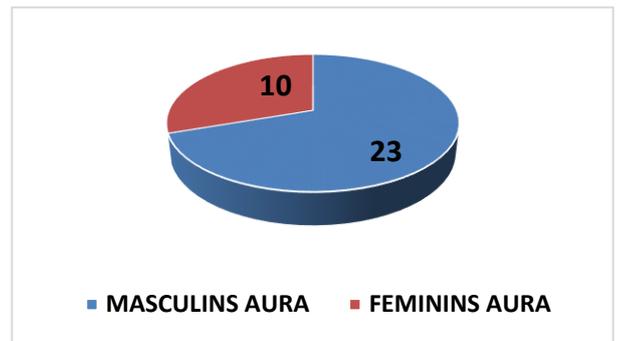
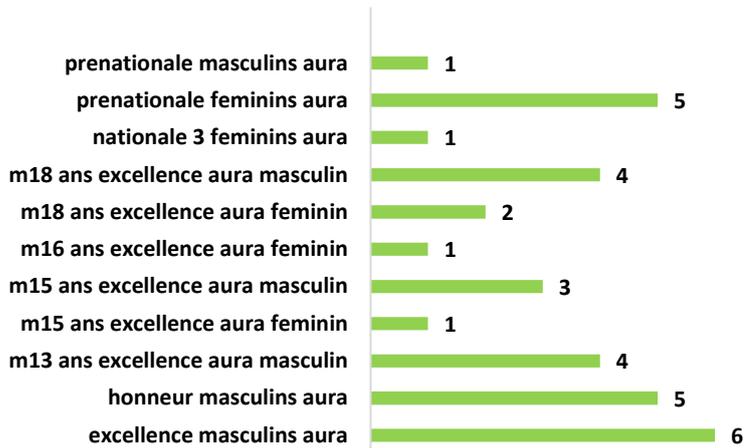


TERRITORIAL FEMININ Nombre de conventions par catégorie

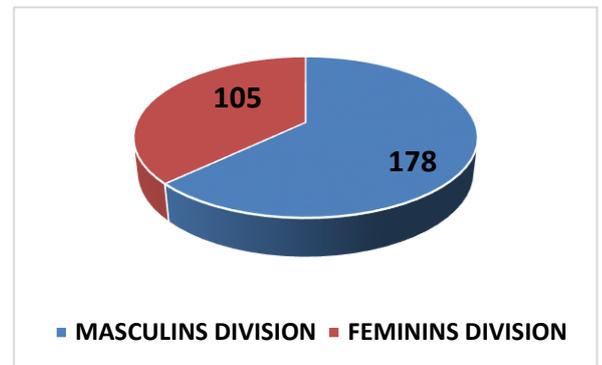
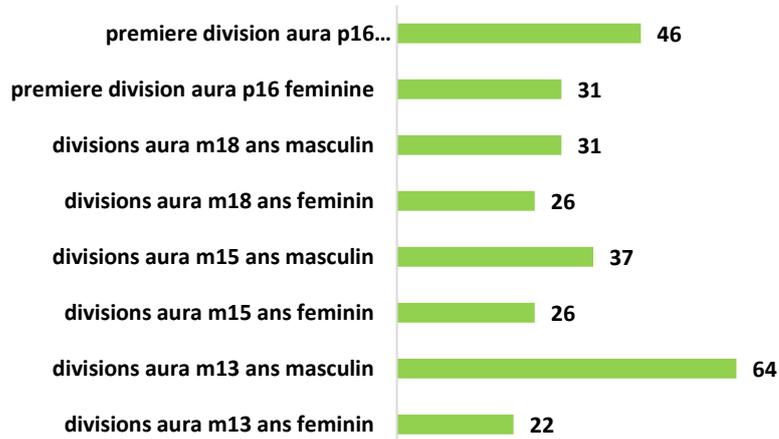


316 FORFAITS ISOLÉS

33 forfaits isolés niveau AURA

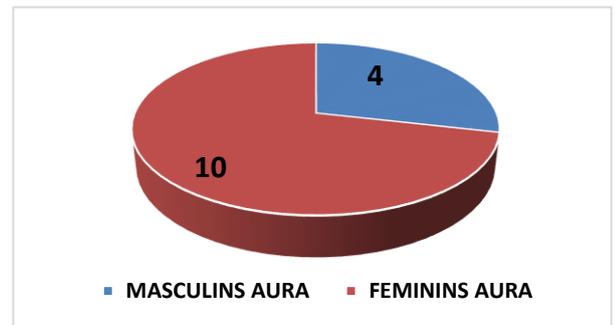
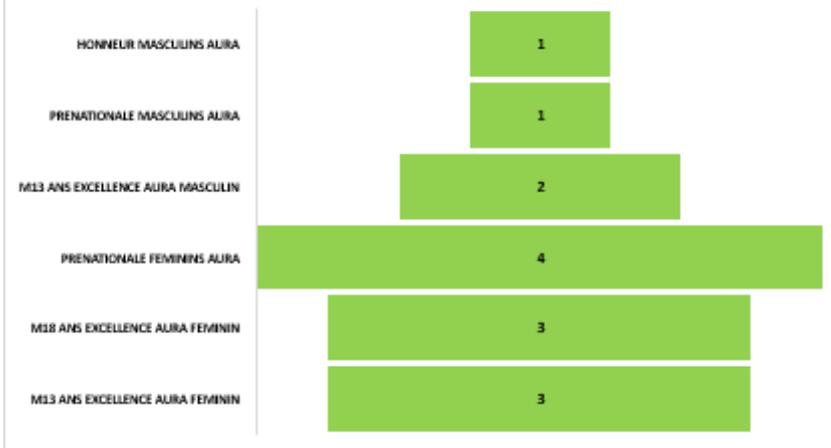


283 forfaits isolés niveau TERRITORIAL

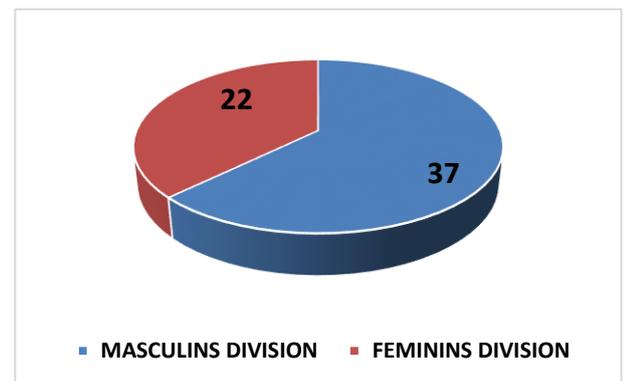
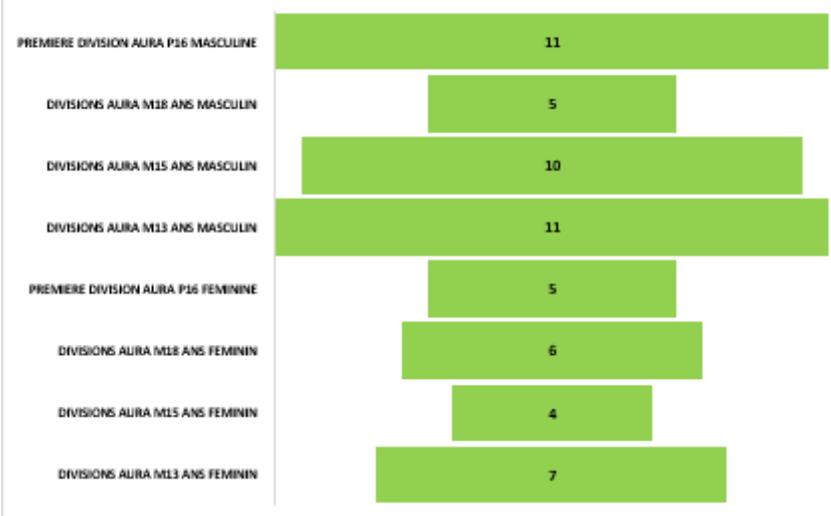


73 FORFAITS GENERAUX

14 forfaits généraux niveau AURA

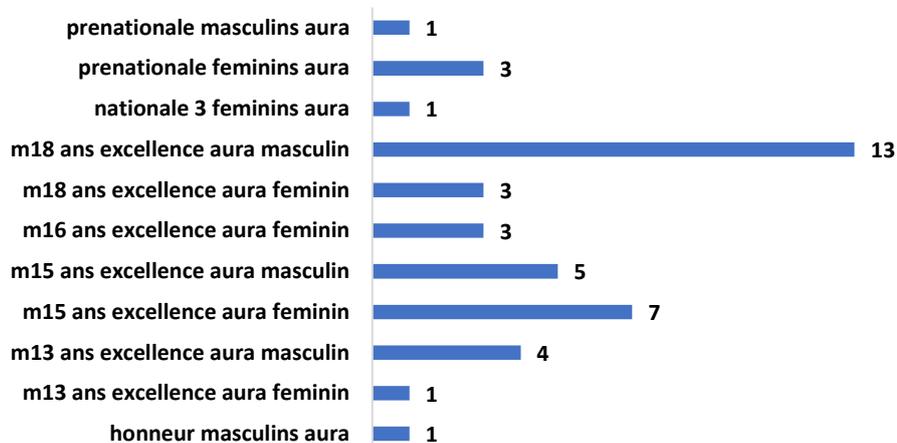


59 forfaits généraux niveau TERRITORIAL

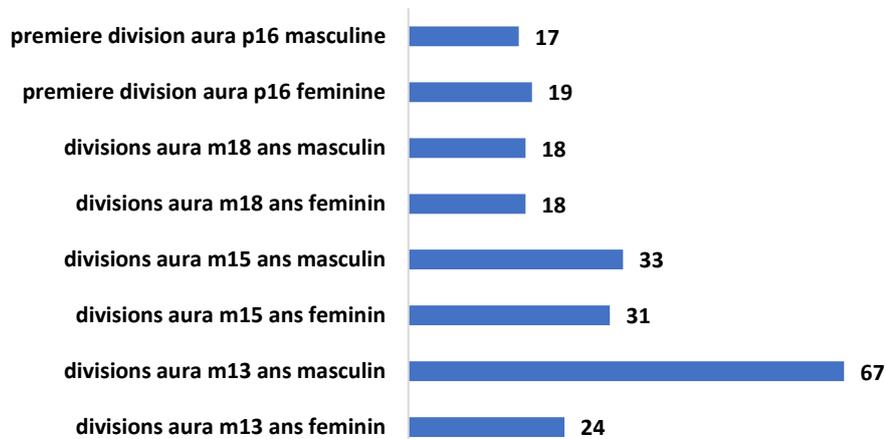


269 PENALITES SPORTIVES

42 pénalités niveau AURA



227 pénalités niveau TERRITORIAL

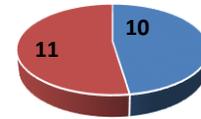
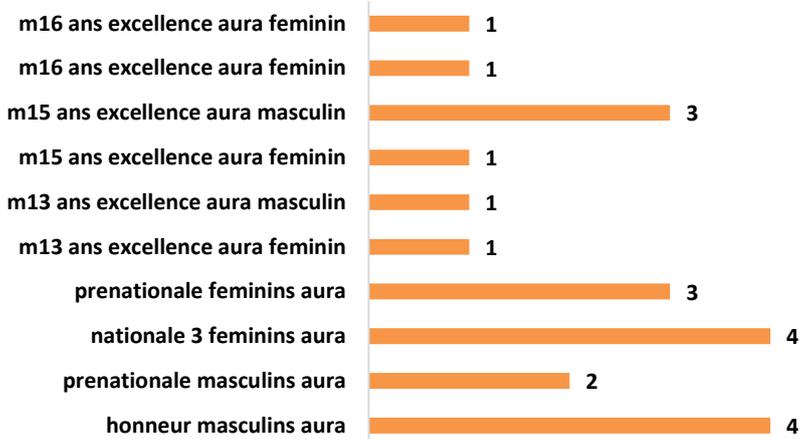


Plus de 1900 FDME avec anomalies.

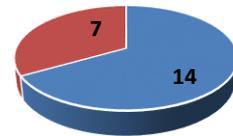
906 rédactions et envoi de notifications de sanctions.

128 REPORTS DE MATCHS

21 NIVEAU AURA

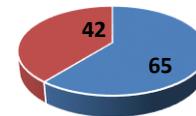
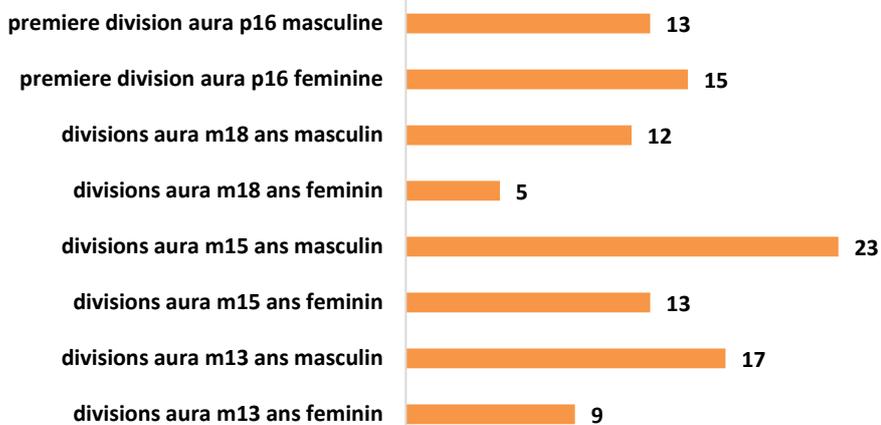


■ MASCULIN ■ FEMININ

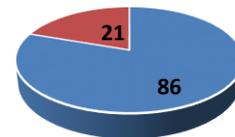


■ acceptés ■ refusés

107 NIVEAU TERRITORIAL



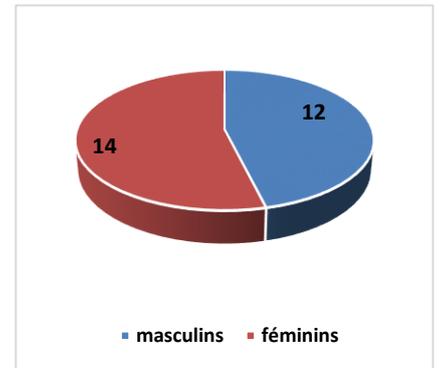
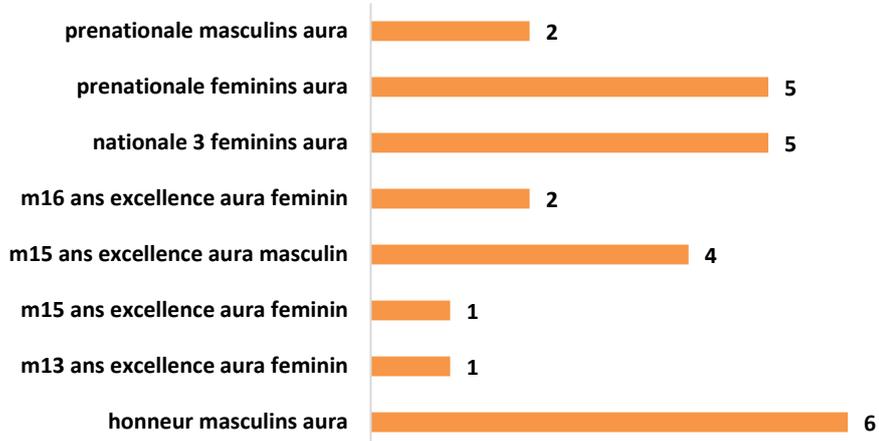
■ MASCULIN ■ FEMININ



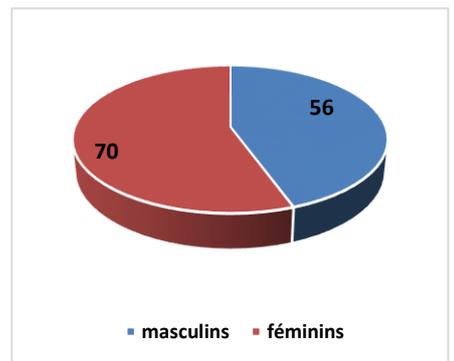
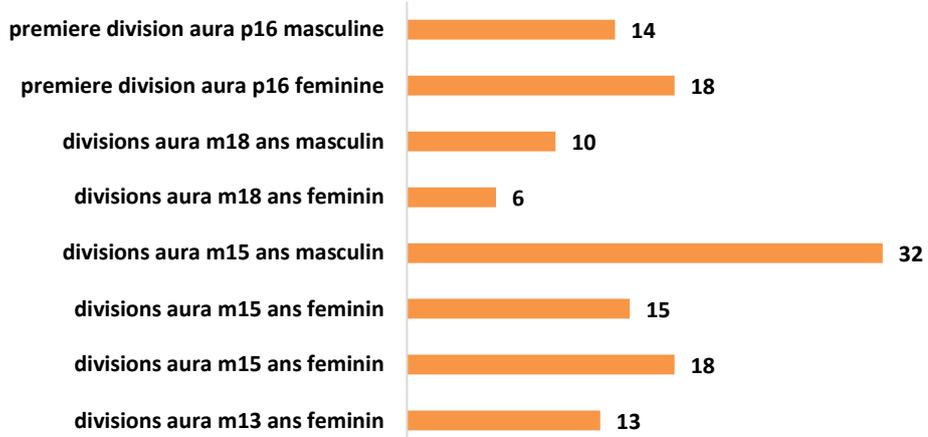
■ acceptés ■ refusés

152 INVERSIONS

26 niveau AURA

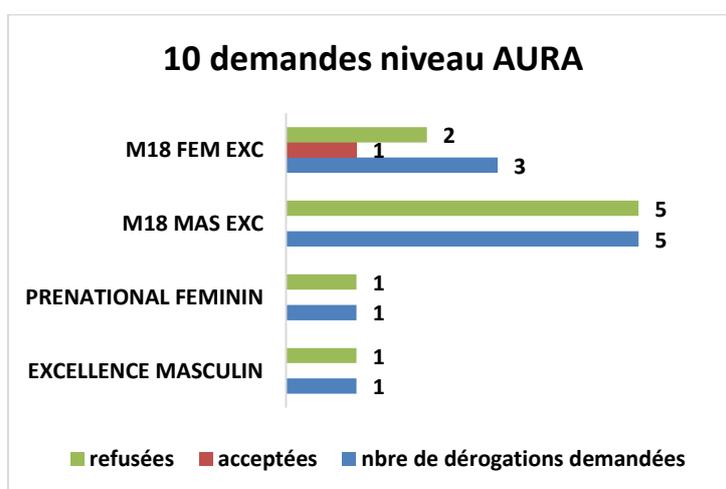


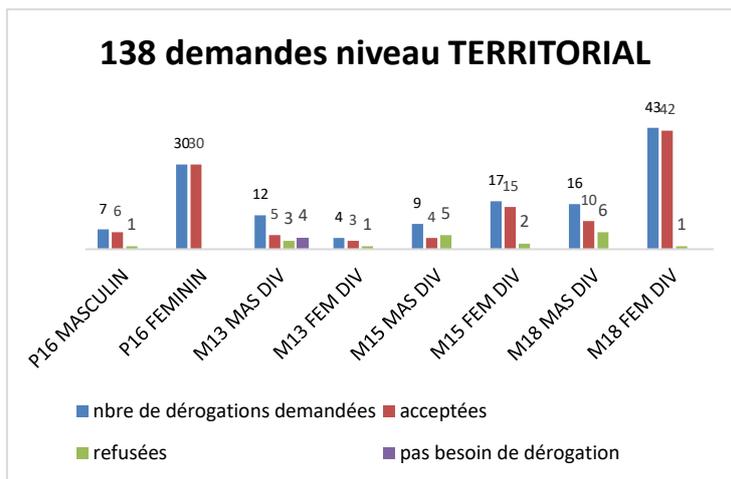
126 niveau territorial



148 demandes de dérogations pour jouer en catégorie supérieure

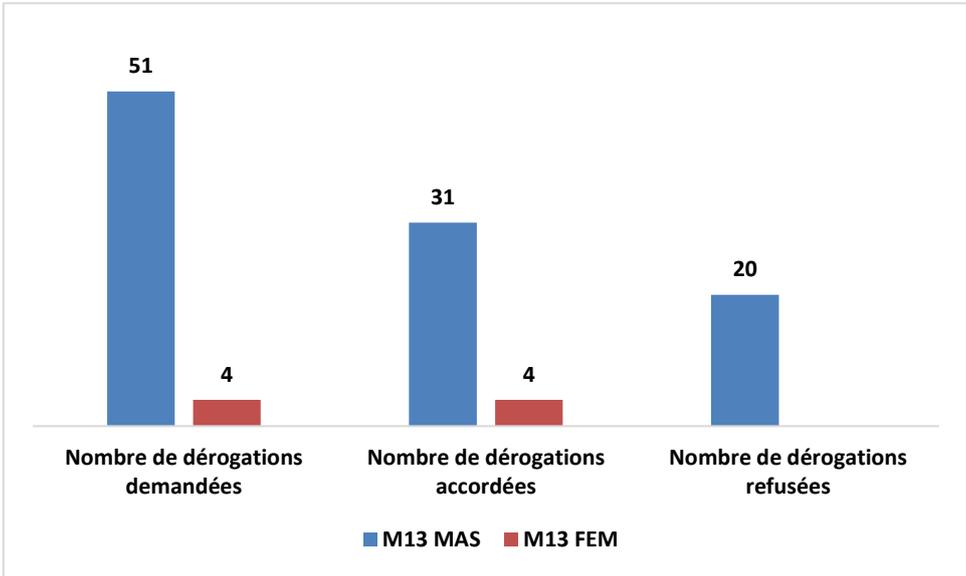
Catégories	Nombre de dérogations demandées	Nombre de dérogations accordées	Nombre de dérogations refusées	Pas besoin de dérogation
EXCELLENCE MASCULIN	1		1	
PRENATIONAL FEMININ	1		1	
P16 MASCULIN	7	6	1	
P16 FEMININ	30	30		
M13 MAS DIV	12	5	3	4
M13 FEM DIV	4	3	1	
M15 MAS DIV	9	4	5	
M15 FEM DIV	17	15	2	
M18 MAS DIV	16	10	6	
M18 FEM DIV	43	42	1	
M18 MAS EXC	5		5	
M18 FEM EXC	3	1 (joueuse Pôle en accord avec ETR)	2	





55 demandes d'autorisations de jouer en M13 MAS-FEM

Catégories	Nombre de dérogations demandées	Nombre de dérogations accordées	Nombre de dérogations refusées
M13 MAS	51	31	20
M13 FEM	4	4	0



32 REUNIONS

Réunions restreintes (Conférence téléphonique)	Réunions	Réunions plénières
11 secteur MASCULIN 11 secteur FEMININ	4 dont 1 COC NAT.	6

144 réclamations ont été traitées par la Commission	
FEMININ	MASCULIN
62	82

Martine CHAPELON, présidente de la COC

Commission Territoriale d'Arbitrage

Ci-après, vous trouverez le bilan des actions de la CTA au regard des objectifs fixés lors de l'Assemblée Générale 2018.

1. Développer le PPF arbitrage

Rappel : à l'instar du PPF « joueur », le PPF arbitrage doit nous permettre de détecter et accompagner les potentiels vers le plus haut niveau, mais aussi vers leur plus haut niveau.

Maintien ou Intégration de formations JAJ aux regroupements territoriaux athlètes (sur chaque secteur, en préparation des IDR - sur les sélections Ligue)

L'arbitrage se reposant sur un nombre plus important de bénévoles, la difficulté est de trouver sur les temps de regroupements une ressource reconnue et disponible, même si elle est indemnisée.

Les actions de formation/détection se sont donc déroulées sur la plupart des secteurs s'agissant des regroupements préparatifs aux IDR, sous forme soit de stages de plusieurs jours soit de journées de regroupement.

Les motivations et les modalités de ces actions ne sont pas encore assimilées par tous. Ces temps de regroupement doivent concerner les potentiels détectés et ne correspondent pas à un temps de formation ouvert à tous.

Reste à trouver du temps d'échanges technique-arbitrage afin de définir ensemble un fil conducteur de stage satisfaisant pour les 2 parties.

S'agissant des temps de regroupement pré-interligues, nous sommes dans la continuité de ce qui a été instauré la saison dernière.

Préparation de nos potentiels pour les compétitions Interligue, confrontation

Préparation effectuée au travers des différentes désignations. La nouvelle organisation permettra un meilleur accompagnement de nos potentiels afin que les désignations répondent à une stratégie de formation et de développement.

Cette saison, la CNJAJ a retenu pour chaque compétition IL un binôme du territoire : Paganotto-Tissier sur la compétition féminine et Buy-Vaujany sur la compétition masculine.

Préparation et détection des potentiels pour les compétitions Intercomités, sur les populations T3 en développant et pérennisant les liens secteurs-clubs

C'est la pierre angulaire de notre parcours de formation et détection. Il est primordial de s'appuyer sur un réseau, actuellement en renouvellement et construction. Les liens animateur Ecole d'Arbitrage et secteur arbitrage sont essentiels pour assurer la pérennité de notre système de détection. La professionnalisation des acteurs de formation des arbitres en club et la nouvelle définition des actions de proximité des secteurs arbitrage doivent nous permettre à terme de gagner en plus grande efficacité dans l'accompagnement des meilleurs.

La CTA a pu assurer un accompagnement sur l'ensemble des tournois IDR. Pour les IC, cela a été un peu plus fastidieux, surtout pour le 2^{ème} tour. En effet, le délai entre le 1^{er} et 2^{ème} tour est très court et ne permet donc pas une communication rapide de la localisation des sites de compétition. Cela complique dès lors la recherche des ressources disponibles dans le respect de la ligne budgétaire affectée à ces actions. Pour l'information de tous et à déplorer : un Comité (ou un représentant d'un Comité) n'a pas souhaité s'associer au PPF arbitrage territorial au détriment des JAJ de son Comité sur le 1^{er} tour ICN...

Mise en place des groupes de niveau en corrélation avec le cursus JAJ - groupes de compétences sur les niveaux -18CF, -16AURA et -15AURA

C'est un travail colossal sachant que l'outil Gest-Hand ne permet pas un passage automatique en fonction de l'âge du JAJ au nouveau grade. De plus, nous avons pour objectif d'associer au JAJ un groupe de compétences (de T1 à T3) correspondant à un niveau de jeu maximal dans lequel le JAJ peut officier.

Nous avons pu tout de même constituer des groupes en fonction de la connaissance de JAJ déjà répertoriés mais aussi par la réalisation de formations T3 dans les secteurs arbitrage mais aussi plus tardivement de formation T2.

Conscients des difficultés de recensement de l'ensemble de la population JAJ, nous adopterons un fonctionnement différent pour la saison prochaine et proposerons une offre de formation adaptée à l'âge en plus des formations liées à la compétence. 2 groupes seront ainsi créés : -18CF et -16/-15 en dehors de toute considération d'âge.

Développement des formations de niveau

Le planning fourni en amont de la saison a permis de dresser un calendrier de formations pour l'ensemble des secteurs et des populations arbitrage. Même si ce planning n'a pas toujours été respecté, cela a eu le mérite de fixer un cadre, cadre inexistant sur la saison précédente.

Pour beaucoup d'entre vous, le nouveau cursus JAJ a posé des problèmes de suivi de vos populations arbitrage. Il sera procédé différemment la saison prochaine afin de faciliter, je l'espère, le travail de tous.

Accompagnement des potentiels - sur matchs jeunes -18CF, -16AURA et -15AURA

La CTA a missionné un total de 279 suivis au 5 mai 2019 répartis comme suit :

- 53 suivis sur les moins de 18CF
- 157 suivis sur les moins de 16
- 69 suivis sur les moins de 15

L'accompagnement est obligatoire sur les JAJ mineurs. Par contre, si l'un des JAJ est majeur, la CTA n'a aucune obligation de missionner un accompagnateur. Le plan arbitrage Nancy 2016 prévoyait initialement pour les Ecoles Arbitrage d'avoir au moins un accompagnateur territorial. Nous comptons effectivement sur cette ressource... A défaut, les accompagnements sont concentrés sur des ressources qui cumulent d'autres fonctions, d'où notre difficulté pour désigner.

La ressource bénévole, au sens pur, c'est-à-dire non indemnisée, s'amenuise pour diverses raisons. La CTA n'a pu compter cette saison que sur 2 personnes, pour corriger et valider ces 279 suivis. Nous n'avons par contre pas changé le mode de désignation (gestion par secteur sur les niveaux moins de 15 et moins de 16, pôle JAJ sur moins de 18 CF). Dans le prolongement des réflexions entamées lors des réunions CTA de novembre 2018 et avril 2019, le bilan des 2 ans d'exercice sous cette forme doit

nous amener à définir de nouvelles modalités, notamment s'agissant des accompagnateurs. Par ailleurs, les désignations ne sont pas facilitées par la difficulté pour les JAJ à saisir leurs disponibilités et indisponibilités malgré une sensibilisation à i-hand arbitrage lors de nos formations.

2. Renforcer la démarche qualité de nos formations

Pour une meilleure reconnaissance des formations arbitrage, pour un accompagnement différent des populations arbitrage, le plan arbitrage a eu le mérite d'interpeller sur nos pratiques en termes de formations.

Définition des rubans pédagogiques des formations JAJ et JA

Finie la théorie descendante... chaque formation a fait l'objet d'une réflexion afin de pouvoir impliquer les JAJ et JA dans leur formation. Soit en groupe de travail soit par le CTF arbitrage, les rubans et les contenus ont été préparés en amont et diffusés aux formateurs/animateurs pour appropriation. Nous avons encore des progrès à faire, essentiellement dans les délais de diffusion et le partage dans la réflexion, malgré le planning établi. Malheureusement, nous avons dû pallier comme nous pouvions à l'absence pour raisons professionnelles du responsable pôle formation. Dans le même sens, l'absence de la secrétaire CTA au début de saison nous a également beaucoup pénalisé dans la mise en place des formations et l'accompagnement administratif.

Partage des critères de détection avec l'ensemble du réseau avec le développement des Ecoles d'Arbitrage

Anticipation sur ce que nous allons pouvoir mettre en place cette saison avec les animateurs validés et volontaires pour travailler avec la CTA.

Mise en place de formations adaptées aux particularités du territoire plus particulièrement sur les populations T3

Le planning des formations comprenait pour les populations T3 des périodes de réalisation. Les secteurs ont saisi cette souplesse pour organiser les formations selon des modalités qui leur convenaient et qui devaient convenir aux stagiaires. Il ne faut toutefois pas s'écarter du ruban pédagogique afin de répondre aux objectifs de la formation, notamment sur les JA T3 débutants : par exemple 12h groupées sur un seul week-end n'est pas ce qui est attendu. Il faut changer les habitudes de fonctionnement et surtout mettre en place les formations pour répondre aux besoins des stagiaires, à la CTA de s'adapter avec les moyens dont elle dispose.

Pérennisation de la formation des intervenants CTA (formation modulaire - maillage pour une implication de tous)

Cette formation initiée par la CTA pour ses intervenants afin de les accompagner dans les nouvelles déclinaisons des formations sera étendue et reprise par l'IFFE. Par contre, pour son organisation, lors de cette saison, une seule et unique session s'est déroulée malgré une programmation plus ambitieuse. Comme beaucoup d'actions CTA, cela reflète l'état d'esprit dans lequel nous évoluons mais aussi la charge de travail qui pèse sur l'ensemble des formateurs de formateurs, très pris par les formations ITFE Ecole d'Arbitrage.

Il nous faut impliquer davantage l'ensemble de nos ressources, connues et parfois nouvelles afin de réaliser nos objectifs.

3. Améliorer l'accompagnement des arbitres dans leur quotidien

Notre vaste territoire ne permet pas à nombre d'entre nous d'être présent partout et surtout d'assurer une proximité « physique ». De ce fait, dans notre organisation, nous devons pallier à ce ressenti, en utilisant des moyens d'information et de communication différents et en modifiant le calendrier et les modalités de nos temps de « rencontre ».

Proposition de temps d'échanges (soirée ou café arbitrage)

Cela ne s'est pas fait. Le cursus de formation de nos JA est construit afin de pouvoir rencontrer au moins 2 fois par saison l'ensemble des arbitres. Le respect de ces temps de formation est essentiel afin de permettre des échanges plus importants.

Optimisation des désignations (outil de suivi des frais et désignations, régulation désignations JA, JAJ, Accompagnateur et Juges Superviseurs)

Nous avons modifié notre organisation et la modifierons encore pour la saison prochaine. Il faut prendre conscience de la difficulté de l'exercice, où nous devons lier les disponibilités des arbitres, leur compétence, les intérêts sportifs mais aussi les coûts pour les clubs.

Au niveau de la division territoriale, les secteurs étaient en charge des désignations, avec un délai de saisie des disponibilités raccourcie pour correspondre au mieux à la population des T3. Au niveau des autres championnats adultes, j'étais en charge des désignations et n'ai pu consacrer du temps pour le tuilage d'un remplaçant, cette activité étant très chronophage.

A nos difficultés de disponibilités habituelles se sont rajoutées les difficultés de la CCA : un groupe d'arbitres secteur pour le secteur Sud-Est insuffisant pour couvrir l'ensemble des rencontres N2F et N3M. Nous avons compté régulièrement entre 2 à 6 voire 7 délégations de matchs nationaux par WE... De plus, nos 3 binômes T1N, du fait des nouvelles modalités de formation et d'intégration, ont été utilisés en priorité par la CCA.

Ceci explique aussi la raison pour laquelle des arbitres du secteur Nord-Est sont venus couvrir des matchs sur notre territoire.

A cela vous rajoutez un manque de sérieux de quelques arbitres sur la saisie de leur disponibilité et vous obtenez la recette pour de bonnes soirées de réflexion...

Rappel : pour toute note de frais sur laquelle vous avez un doute, vous devez contacter la CTA qui fera le nécessaire pour valider ou non la note de frais et réclamer le trop-perçu si nécessaire.

Au niveau des championnats jeunes, la complexité réside toujours dans la conciliation des désignations avec les disponibilités de nos JAJ (qui jouent tous) et la disponibilité des accompagnateurs.

Renforcer notre communication (bulletin info, définition des circuits de communication,...) vers nos populations arbitrage

C'était un vaste chantier essentiel dans les rapports entre les clubs, les arbitres et la CTA, dans le développement de l'information et des compétences, mais aussi dans le but de briser le sentiment d'éloignement.

C'est clairement un échec pour plusieurs raisons :

- la masse d'informations est énorme ;
- notre mode de communication contribue à entretenir la masse d'information (exemple : les fameux cc dans les courriels) et de fait entraîne un temps de traitement chronophage ;
- l'absence de prise de conscience de l'importance de la communication vers nos différents publics. Ce n'est pas évident pour tous... ;
- des ressources multicartes (salariées ou bénévoles) qui n'ont ou ne prennent pas le temps de communiquer sur ce qu'elles font.

Les problématiques sont identifiées... il nous faut trouver le remède.

4. Optimiser notre organisation

Secteurs

Réduction du nombre de secteurs afin d'assurer plus particulièrement un meilleur suivi, de promouvoir la mutualisation des ressources et de réduire les coûts

Nous sommes passés de 11 à 6 secteurs. Pour tous, il faut prendre conscience que le secteur est une branche de la CTA et non d'un ou plusieurs comités. Cela ne doit pas empêcher les relations entre l'arbitrage et les comités mais favoriser la mutualisation des ressources arbitrage dans chaque comité.

Un secteur à ce jour n'a pas trouvé de responsable ce qui pénalise la mise en place de certaines actions de proximité (notamment le PPF arbitrage). Pour autant, ce secteur a pu assurer les formations T3 et les désignations sur la 1^{ère} division territoriale.

Problématique également à résoudre sur les 2 secteurs centre : la lisibilité pour les clubs semble compliquée. Le fonctionnement en bassins apportera un éclairage complémentaire.

Maintien du recensement de personnes ressources et implication dans les actions arbitrage en fonction de leur formation et de leur expérience - leur permettre de développer leurs qualifications

C'est un point sensible sur lequel nous évoluons avec précaution. En toute transparence, et en généralisant pour ne pas froisser, nous sommes les propres freins à notre changement de mode de fonctionnement. Il est difficile pour certains de prendre en compte la nouvelle dimension territoriale.

Partager, déléguer, impliquer, je résume les actions à entreprendre par chaque bénévole ou/et salarié en charge d'une mission. Dans ce sens, nous devons prendre plus de risques et arrêter de croire compte tenu de notre organisation et de l'évolution de l'arbitrage qu'une seule personne peut être la plaque tournante de l'arbitrage à son niveau.

Renforcement du rôle des secteurs, réécriture des rôles de chaque référent et de leurs missions

Dans notre fonctionnement, le rôle des secteurs a toute son importance, mais il faut prendre conscience qu'un secteur n'est pas une super CDA ou la réunion de 2 CDA, d'où parfois une certaine confusion.

Les secteurs ont un rôle de proximité à assurer en complément des pôles de la CTA. C'est pourquoi, ils ont en charge les populations T3, et leur désignation sur les rencontres de 1^{ère} division territoriale mais aussi l'accompagnement du développement des Ecoles d'Arbitrage. Cette mission sera de nouveau précisée à chaque secteur (cf point suivant).

Je dois malheureusement établir le même constat que la saison passée. Le temps m'a manqué pour animer et piloter davantage les actions arbitrage auprès des responsables de secteur. Toutefois, les missions étant définies plus clairement, cela a posé moins de problèmes. Des régulations seront toutefois apportées dans l'ingénierie de nos formations afin d'éviter les écueils liés à l'absence de mutualisation et d'implication de l'ensemble des ressources identifiées.

Affinement des secteurs de travail et définition des bassins de vie

Travail confié au CTF arbitrage dont l'emploi du temps n'a pas encore permis de finaliser notre découpage en bassins de vie de l'arbitrage. Afin de définir ces bassins de vie, nous avons sollicité chaque comité. Sollicitation sans réponse à ce jour... nous ne désespérons pas de trouver un temps commun d'échanges afin de définir nos bassins de vie pour la prochaine saison.

Pôles JAJ, JA et Formation

Renforcement des ressources sur certaines missions,

Nous avons vécu une saison de transition... Malgré les régulations effectuées à l'intersaison, nous avons à l'inverse perdu des ressources et pas pu ou su en rechercher de nouvelles. Il est envisagé d'établir un organigramme fonctionnel pour ne pas effrayer les volontaires par rapport aux tâches supposées.

Planification de nos actions

Malgré la planification des actions de formation, nous nous sommes retrouvés à courir après notre calendrier pour des raisons déjà évoquées.

En termes de planification, outre les actions de formation, nous devons passer à planification aussi de nos différentes réunions. Dans tous les cas, la seule planification de nos actions ne suffit pas, il faut pouvoir s'y tenir.

Affinement des circuits de décision et de communication

La charge de travail de chacun n'a pas permis le développement de cet objectif.

5. Pérenniser et développer les Ecoles d'Arbitrage

En lien avec l'ITFE, développement des formations à destination des clubs nationaux et régionaux tout en permettant aux autres clubs de pouvoir entrer dans le dispositif

La mise en place de plusieurs sessions de formation animateur et accompagnateur EA a été effectuée en lien avec l'ITFE. Le développement des EA est l'axe majeur du plan arbitrage Nancy 2016. Nous y avons consacré un temps important, plus important que prévu pour le CTF arbitrage ce qui a eu pour conséquence de grever les autres actions arbitrage pour lesquels il devait agir (PPF, coordination des formations arbitres, développement EA, organisations CTA...).

Par l'implication de tous, l'ensemble des clubs nationaux pour lesquels l'obligation de structuration de leur école d'arbitrage est une composante de la CMCD a pu envoyer en formation les ressources nécessaires à leur développement. Je rappellerai juste à certains que l'inscription à une formation qualifiante ne vaut pas assurément certification des compétences.

Pérennisation de la valorisation des écoles d'arbitrage

La ligue a engagé 15000 € pour la valorisation des EA du territoire. Les dotations ont été remises lors de réunions de sensibilisation à l'encadrement de l'EA. Pour ceux n'ayant pas pu assister, les dotations seront disponibles à l'AG.

Dotation de 190 à 130 € en fonction de la labellisation de l'EA

Mise en place groupe de travail sur labellisation territoriale des EA

Du fait de l'absence de labellisation nationale au titre de 2018, la réflexion est en cours pour les modalités d'attribution de la dotation 2019.

A mon sens, si l'absence de labellisation nationale se confirme, la CMCD arbitrage est à refondre totalement pour permettre une valorisation des clubs qui effectuent ou peuvent effectuer les efforts nécessaires au développement de l'arbitrage.

Les régulations du plan arbitrage Nancy 2016, non concertées avec les CTA, ont une incidence non négligeable sur les projets club. Pour autant, la CCA l'a rappelé récemment aux CTA, la structuration de l'école d'arbitrage reste une obligation pour l'ensemble des clubs, nationaux et territoriaux.

Définir, avec les secteurs, les liens de proximités et de suivis des EA

Action à entreprendre la saison prochaine.

Promouvoir les échanges et l'implication des ressources qualifiées dans les actions CTA

Cela ne reste pas un vœu pieux. La formation est un lieu d'échanges entre les stagiaires et les formateurs. La CTA continuera donc à rechercher la compétence la plus adaptée aux formations pour lesquelles elle reste maître-d'œuvre. Les formations ne doivent pas rester la propriété de quelques-uns, la CTA y travaille.

Comme vous pouvez le constater, ceci est un bilan partiel de l'activité de la CTA et du résultat de l'implication des ressources bénévoles et salariés.

Pour être plus général, la déclinaison du plan arbitrage avance sur notre territoire. De nombreuses actions témoignent de cette évolution. Comme j'ai pu le signaler à certains qui se décourageaient, nous sommes au milieu du gué et avons passé les courants les plus forts...

Au regard des moyens dont dispose la CTA, chaque bénévole et les salariés attachés à la commission peuvent être fiers de leur travail. Je tiens à les en remercier par ces quelques lignes. A tous les niveaux de la CTA, il nous reste encore beaucoup de travail afin de pouvoir assurer un fonctionnement serein, que nous pourrions qualifier de quasi-routinier, même si cela n'est pas notre objectif (de la routine naît l'ennui). Nous devons maintenir la qualité de nos échanges afin d'effectuer en concertation les régulations nécessaires du projet. PARTAGES, ECHANGES, IMPLICATIONS doivent rester le moteur de notre engagement.

Pour conclure, je remercie chaleureusement tous les clubs qui nous ont permis de réaliser nos nombreuses actions en mettant à disposition leurs locaux, tous les bénévoles qui œuvrent pour le développement de l'arbitrage et plus particulièrement ceux qui sont associés à la CTA, Morgane Boullier, notre secrétaire arbitrage et Boris Thiebault, CTF arbitrage, pour leur fructueuse collaboration.

Thierry SCHUTTERS, président de la CTA

COMMISSION TERRITORIALE DES STATUTS ET DE LA RÉGLEMENTATION

Dans ce grand territoire de la ligue AURA, la commission qui regroupe des domaines importants tels que les qualifications, la CMCD, les équipements, les conventions et les règlements, a travaillé en lien permanent avec les autres commissions.

Il faut aussi tenir compte du fait que nous faisons le lien entre les règles imposées par la FFHB et l'application à notre niveau territorial.

Nonobstant les difficultés, notamment au niveau informatique, nous avons essayé de répondre au mieux aux quelques centaines de mails et d'appels, toutes divisions confondues afin d'aider les clubs dans leurs démarches.

Quelques chiffres :

Au 5 mai : **40 590 licences** (40509 en 2018) dont **2 249 mutations** (soit 5.5 %)

Conventions étudiées par la commission : **128** de niveau départemental, **57** de niveau régional, **18** de niveau national

Valérie CORDURI-DAVIET, présidente de la Commission

Rapport Division CMCD

Cette année nous avons eu beaucoup de difficulté avec les extractions Gest'Hand CMCD.

Tout d'abord la Fédération nous a donné les droits qu'à partir de mi-décembre après avoir validé le fonctionnement de la CMCD nationale et pas sur tous les championnats.

Nous avons eu de problèmes pour la vérification du championnat N3 Féminin AURA car pas d'accès aux clubs. Après plusieurs relances au support fédéral et prise de contact avec d'autres Ligues, nous sommes arrivés à débloquer cette situation de notre côté.

Pour les championnats divisions masculins et féminins, nous ne pouvons pas faire un contrôle de la CMCD car les extractions ne correspondent pas à nos paramétrages.

La Fédération ne trouve pas la solution à notre problème. Il y a beaucoup trop d'équipes en division pour envisager un contrôle manuel. Donc pas de contrôle sur ce niveau de jeu.

Nous rappelons que la division CMCD ne peut pas intervenir pour mettre à jour les données, celles-ci doivent être envoyées aux commissions compétentes.

Les clubs peuvent vérifier leur CMCD tout au long de la saison en se connectant sur Gesthand Extraction dans l'onglet CMCD.

Patrick SINGLA, Responsable de la Division CMCD

Rapport Division ÉQUIPEMENT

Notre division compte 4 membres issus des départements 69, 73, 74 et 26/07. Nous essayons de couvrir l'ensemble du territoire et ses 11 comités du mieux possible.

Notre mission première consiste au classement des salles, dans certains cas avec visite et relevés sur site, avec validation via Gesthand. Nous apportons une aide aux clubs en répondant aux diverses demandes, pour la saisie dans Gesthand selon la nouvelle procédure et un conseil et accompagnement quant aux constructions de nouvelles salles. Nous donnons un avis sur les demandes de subvention, par le biais du CNDS, pour la création ou la rénovation de salles sur notre territoire.

Cette saison, nous avons connu des problèmes informatiques. Certaines salles saisies et enregistrées étaient introuvables dans la base de données. Il a fallu les saisir une seconde fois, quand nous avons été alertés par les clubs concernés. Cela a généré une perte de temps non négligeable.

Jean-Michel DAVIET, Responsable de la Division Équipements

INSTITUT DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

Cette saison 2018-2019 a été la première saison pleine pour l'ITFE. Comme prévu nous nous sommes attachés à poser les principes de notre fonctionnement futur à travers la mise en place de règles administratives et financières. Cette base, nous l'espérons, nous permettra de répondre aux défis annoncés dès la rentrée prochaine.

Souvenez-vous, nous avons annoncé le regroupement de toutes les formations techniques du territoire dans un seul et même guichet d'inscriptions et de gestion. C'est fait et ça marche de manière plutôt satisfaisante. Les demandeurs de formation que vous êtes ont bien intégré ce guichet unique. Il faut dire que les employés dans le magasin derrière le guichet ont bien répondu aux sollicitations et je les félicite de leur engagement et de leur innovation.

Nous avons travaillé avec les comités pour redéployer l'ensemble des formations dans tout le territoire et au plus près des demandeurs et selon des contenus et process de formations homogènes. Notre organisation nous a amené à travailler avec les comités sous forme de prestations de service rémunérées. Les comités réalisent cette prestation avec leur propre personnel. Cette organisation doit être encore être améliorée notamment dans le phasage des opérations mais à donner entière satisfaction à tous les participants.

Je soulignerais dans ce bilan que nous nous en sommes tenus aux ressources humaines prévues sans dépassement. Mais que cela a été possible grâce à la recherche et la mise en place constante d'outils informatiques de plus en plus performants.

Enfin et il faut le souligner aussi dans ce bilan des formations techniques que tout cela a été possible grâce au travail collaboratif mis en place au sein de l'ETR Formation. La formation tient de plus en plus de place mais repose sur un socle de bénévoles et de professionnels de plus en plus large et compétent.

Nous avons pris à notre charge les formations arbitrales d'accompagnateur d'équipe, d'animateur d'école d'arbitrage et de juge superviseur. Les mêmes principes organisationnels ont été appliqués : guichet unique, formation homogène et au plus près des inscrits, certification homogène sur tout le territoire.

Le parcours a été plus difficile car nouveau dans l'approche et dans les contenus pour les intervenants comme pour les apprenants. Mais force est de constater que la formation arbitrale prend aussi une belle ampleur et devrait, si on réussit notre projet 2019-2020, pouvoir atteindre les objectifs qui lui sont fixés à savoir pour l'ITFE assurer le renouvellement du corps arbitral et permettre de meilleures compétences.

Je rajouterai dans ce bilan, les formations civiques et citoyennes de nos services civiques, les soirées techniques, les formations Babyhand. Ces secteurs seront appelés à se développer dans l'avenir à travers la réforme des formations fédérales sur lesquelles je reviendrai dans le projet 2018-2019.

Le bilan chiffré de nos activités vous sera présenté lors de l'Assemblée Générale

Bernard GALLET, Responsable de l'ITFE

COMMISSIONS SERVICE AUX CLUBS

Le service aux clubs poursuit ses interventions. Il s'est fixé plusieurs objectifs pour la saison 2018-2019.

- Déploiement de toutes les pratiques du handball sur l'ensemble du territoire,
- Mise en œuvre d'un 2° stage d'été,
- Poursuite du déploiement du service civique
- Accompagnement des clubs dans leur structuration et la mise en place de projets.

La ligue avec la fédération française de handball s'est lancée depuis plusieurs saisons dans le développement de nouvelles pratiques. Offrir à la diversité du public accueilli la possibilité de jouer au handball sur tout le territoire guide nos actions. Les pratiques du baby hand, du hand'fit, du Hand'ensemble, hand à 4... à côté de la pratique du handball traditionnel, ont montré leur intérêt. Elles répondent à nos valeurs, mais sont également une solution dans la recherche de bénévoles, de financements.

Le service aux clubs a favorisé la naissance de sections par des apports financiers, des interventions dans les clubs et les comités et accompagné la mise en place de regroupements sur tout le territoire. Une formation d'accompagnateur baby hand, inédite en France, va s'ouvrir.

La commission a organisé, en partenariat avec les clubs et les comités, des événements, supports du développement de ces nouvelles pratiques. (Le tournoi Handi Amo tour sur 3 sites, le mois du hand'fit sur 5 sites)...

Le handball, c'est également, les grands stades (400 enfants sur un site), le hand-fluo, le hand fait son show (500 personnes attendues). Autant de rassemblements joyeux et chaleureux qui fidélisent notre public et qui ont permis à des enfants, des étudiants, non licenciés de découvrir le handball.

Autres événements rassembleurs, les stages d'été. L'organisation du stage de Passy est un succès renouvelé. Cette année, une 4ème semaine sera ouverte, confirmant ainsi la reconnaissance du milieu du handball. Un 2° stage verra le jour à Monistrol, en juillet 2019. Ces 2 stages répondent à la demande des jeunes pratiquants. Ils sont deux outils au service du handball. Ils visent à fidéliser les licenciés. L'organisation de ces stages contribue à la constitution d'un réseau de partenaires qui mêle les clubs locaux, la ligue, les collectivités, l'Éducation Nationale. Ces stages sont l'occasion de développer les compétences des intervenants et participent à la pérennisation de l'emploi puisque plusieurs salariés de clubs ont été sollicités.

Cette saison encore, le service aux clubs a accompagné les 59 clubs accueillant les 120 volontaires et mis en place des formations civiques et citoyennes. Les projets menés par les volontaires constituent un soutien fort à la structuration des clubs. Les volontaires permettent à leur club de développer des projets riches et structurants. Si nous déplorons pour quelques clubs, un emploi inadapté du dispositif, nous pouvons nous réjouir du projet d'engagement de 10 jeunes dans une formation BPJEPS. Leur formation et leur expérience a ainsi constitué un marchepied utile dans leur projet professionnel. 31 volontaires souhaitent mener des formations civiques et citoyennes.

En 2018 et 2019, nous avons poursuivi notre mission d'accompagnement. Nous nous sommes appuyés sur nos échanges et le questionnaire pour détecter les besoins des clubs. Avec le soutien et la participation des autres commissions de la ligue (notamment la commission de discipline), nous avons organisé plusieurs regroupements collectifs sur différentes thématiques (les assurances, les

responsabilités et le rôle du responsable de salle, la responsabilité des dirigeants, la mobilisation des bénévoles). Nous nous sommes déplacés sur tout le territoire. Cependant, la formule de ces temps d'échange et d'information nous interroge. Le retour des participants est positif, mais la participation des clubs reste faible. Plusieurs réunions ont dû être annulées.

L'accompagnement se décline sous plusieurs formes. Certaines problématiques ou certains projets induisent une individualisation. Nous faisons en sorte d'adapter notre intervention autant que possible. Actuellement 18 clubs sont en cours d'accompagnement individuel.

Le traitement du questionnaire a mis en évidence la préoccupation de l'emploi pour de nombreux clubs. Le service aux clubs a proposé une aide aux clubs pour les aider à construire leur projet de recrutement, à pérenniser leurs emplois... 15 clubs sont en cours d'accompagnement.

Les actions du service aux clubs sont variées, se réalisent en partenariat avec les autres commissions de la ligue avec les comités. Seule une collaboration forte et active de tous les partenaires aboutit à une dynamique efficace. Cette deuxième partie de saison, le développement de liens plus étroits entre tous les acteurs du hand a permis des interventions plus ciblées et de rassembler les forces dont a besoin notre sport.

Stéphanie AURAMBOUT, présidente de la Commission Service aux clubs

COMMISSION COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIEL / PARTENARIAT

Cette saison 2018-2019 s'inscrivait dans la continuité du projet de la commission, lui-même issu du projet global de la grande Ligue AURA.

Pour rappel, cette commission comporte 3 pôles distincts et complémentaires : ils ont la plupart du temps des objectifs communs, parfois différents, souvent transversaux et au profit même des autres commissions de la grande ligue AURA :

- le Pôle COMMUNICATION **#OnCommunique**
- le Pôle EVENEMENTIEL **#OnCrée#OnRassemble**
- le Pôle PARTENARIATS **#OnCommercialise#OnNégocie**

1. Rappel des Objectifs de la saison 2018-2019

Chaque jour, nos objectifs sont de communiquer, créer/rassembler et commercialiser/négocier.

Par différents biais, nous avons clairement la volonté d'augmenter la visibilité du handball sur le territoire AURA.

C'était déjà le cas lors de la création de la commission pour la saison 2017 – 2018, et c'était le « cap » que nous nous étions fixé à tenir pour la saison écoulée.

Nous nous « challengeons » de multiples façons pour faire rayonner le handball sur le territoire et permettre à chaque acteur de cette grande famille de le faire. En lui mettant à disposition des outils, en informant, en créant, en rassemblant...

2. Bilan des Projets Écoulés

La commission s'est réunie à de nombreuses reprises tout au long de l'année ; elle s'est également rendue disponible pour l'ensemble des autres commissions face à leurs besoins progressifs, très inégaux d'une commission à l'autre.

L'équipe salariée dédiée à la communication interne et externe, à l'évènementiel et à la recherche de partenariats s'est consacrée aux diverses tâches suivantes (représentatives mais non exhaustives) :

#Communication

- Élaboration & Lancement le 28/11/2018 du nouveau site internet de la Ligue AURA, comme nous l'avions annoncé la saison passée : <http://aura-handball.fr>
- Accompagnement important de la nouvelle offre ITFE (création des divers supports pour la commission et participation à la conception du site d'inscription)
- Gestion de la communication & création de l'ensemble des supports de communication pour

les évènements signés #LigueAURA de type Interpôles, Interligues et Golden League. Affiches, dossiers de presse, communiqués de presse, dossiers de partenariat, gestion des réseaux sociaux, les tâches sont multiples !!

- Accompagnement du Service aux Clubs pour le Lancement & la Promotion du nouveau stage d'été créé par la Ligue AURA à Monistrol (Haute Loire)
- Rédaction d'une newsletter récurrente Ligue AURA : « AURA HAND »
- Gestion des réseaux sociaux
- Gestion des relations presse

#Evènementiel

- La saison a démarré fort pour la commission !
15 ans après leur titre, la génération de Valérie NICOLAS a souhaité se mobiliser pour assurer la promotion du premier EURO de handball organisé dans l'hexagone. Ainsi, 14 des 16 joueuses du collectif 2003 se sont retrouvées les 8 et 9 septembre pour un "Défi Handballissime". Et les retrouvailles ont eu lieu sur notre territoire Auvergne Rhône Alpes : autour du lac d'Annecy !
Les salariés de la commission ont apporté leur soutien logistique à l'occasion de l'organisation de ce temps fort et ont permis la coordination du projet (et des activités), ensuite médiatisé (coup de pub' pour notre belle région ! #YES !!)



- Avec le précieux soutien des clubs, nous avons piloté pendant plusieurs mois et sur une période très condensée (février, mars, avril), non pas 1, ni 2, mais 3 compétitions fédérales :
 - les interpôles féminins à Bourg de Péage
 - les interpôles masculins à Vaulx-en-Velin
 - les interligues féminins à Roanne Riorges

Une nouvelle réussite, avec les félicitations de la FFHB et des délégations reçues.

Toujours en étroite collaboration avec les clubs et les municipalités concernées (on ne change pas une équipe qui gagne), la Ligue AURA souhaite poursuivre son dynamisme et renouveler son positionnement sur ces rencontres la saison prochaine.

L'organisation de ces compétitions jeunes est une belle vitrine pour notre sport en AURA et une riche aventure humaine que nous avons envie de poursuivre !



- Notre équipe a également assuré le pilotage et l'organisation de la Golden League féminine qui s'est déroulée le 21 mars 2019 à Clermont.

Le challenge était de taille car plusieurs éléments nous amenaient à douter de la réussite du projet, notamment sur le potentiel remplissage (horaire avancé, jour de semaine, format 2 matches d'affilée etc).



Au final : un succès en terme de remplissage et surtout, le sport en vecteur d'émotions.

Je tiens à remercier l'ensemble du CA de la Ligue AURA qui a dit OUI au risque (réfléchi) et qui a permis de ramener un superbe match sur le territoire et qui plus est, le premier des championnes après leur sacre.

Sans notre volonté de se positionner encore et toujours sur l'organisation des matchs des EDF, quelques milliers de personnes n'auraient pas pu vivre et partager une Marseillaise chantée a cappella...

Mention particulière également à toute l'équipe bénévole qui a permis une organisation sans faille, et que nous remercions chaleureusement.

Et un dernier très gros merci au comité de pilotage élus/salariés qui a œuvré pour la réussite de cet événement, qui connaissait en plus des changements notables dans son organisation par rapport à de précédentes organisations et nous sortait de notre zone de « confort » (externalisation billetterie etc.)



- Enfin, la commission événementielle continue d'apporter comme lors de chaque saison son soutien au Service aux Clubs sur certaines opérations (ex : « Le Hand fait son show ») ou sur l'organisation des stages d'été, qui demandent un investissement humain et temps considérable.

#Partenariats

- Cette saison a été marquée par la diffusion du dossier mécénat et du dossier de partenariat de la Ligue AURA, visant à lancer une dynamique partenariale à destination des entreprises et accroître nos ressources financières. Ces dossiers (dont l'approche est différente) sont disponibles en ligne sur le site internet.

Les offres marketing en question ont vocation à être développées au cours des mois à venir. En effet, le temps imparti pour le faire cette saison a été consacré à la recherche de partenaires directement liés aux événements (pour rappel : 3 compétitions fédérales et 1 match de Golden

League). Ainsi, de nombreuses démarches partenariales ont été mises en place et ont permis d'optimiser les budgets évènementiels et augmenter la qualité des divers projets.

L'objectif de la prochaine saison est de démarcher plusieurs acteurs de la vie économique en AURA pour augmenter les ressources financières de la ligue et/ou diminuer nos coûts, et décliner des partenariats envers les clubs.

- Un partenariat gagnant-gagnant a été construit avec Centralhand pour améliorer la qualité des prestations en AURA. A titre d'exemple, les négociations ont ainsi pu permettre à ce que chacun(e) des 1 200 jeunes participant aux compétitions fédérales puisse cette année bénéficier d'un tee-shirt ET d'une gourde marquée AURA, sur la base du même budget qu'en N-1 où ils (elles) se voyaient offrir un tee-shirt uniquement.

3. Conclusion

De manière très condensée, notre commission a eu à coeur de répondre aux besoins de la grande Ligue AURA et de l'ensemble de ses commissions. Des besoins transversaux, en communication, en évènement et en partenariats.

Parfois des besoins en pleine mutation. Comme peut le vivre le monde du sport au fil des ans.

Nous avons donné beaucoup de temps, d'énergie et d'expertise à des projets riches en aventure humaine et à des projets qui font évoluer le handball en AURA.

Chaque mission avait comme premier objectif, à sa manière, d'augmenter la visibilité du handball sur le territoire. Et de le faire aller de l'avant.

Comme à chaque fin de saison, je tiens à **remercier** chacun de mes partenaires à la réussite qui a œuvré dans/pour cette commission et qui a permis d'être tout au long de cette saison au service des autres et au service du handball. Les missions qui nous sont confiées et qui nous demandent beaucoup d'investissement sont le résultat d'une terre d'accueil AURA qui a su démontrer qu'elle était capable de recevoir.

Nous serons toujours à la recherche d'adrénaline à travers nos projets, et nous ferons notre maximum pour porter haut le handball en AURA.

La saison à venir n'a une nouvelle fois que très peu de visibilité mais elle reprendra de manière certaine la base du travail accompli et cherchera à pérenniser et appuyer notre situation forte en AURA.

Carine MOREL MILLERI, présidente de la Commission Communication / Évènementiel / Partenariat



COMMISSION MÉDICALE

La commission est chargée du suivi médical en Ligue AURA en relais de la politique médicale fédérale.

Le Bilan

- Surveillance médicale du Stage de Passy : environ 300 stagiaires sur 3 semaines.
- Réponses aux différentes questions posées par des joueurs ou leurs parents, entraîneurs, présidents de club.
- Intervention d'une heure comprenant une information médicale lors du stage des futurs animateurs Handfit à Marcy L'Etoile (69) : une dizaine de participants.
- Réalisation de fiches pratiques disponibles sur le site de la ligue AURA, commission Médicale puis informations utiles ainsi que les adresses de l'antenne médicale de la lutte contre le dopage et des liens avec d'autres articles émis par la commission médicale nationale.
- Relation avec CROS : Rencontres avec les médecins de Ligue et Comités Régionaux
- Suivi des dossiers médicaux à l'entrée des 3 Pôles : Chambéry, Clermont Ferrand et Lyon.

Les Difficultés

- Difficultés à trouver des membres médicaux disponibles participants à la Commission Médicale mais l'essentiel est d'avoir des intervenants compétents sur le terrain : Médecins...

Les Finances

Peu de dépenses : déplacements sur les différents sites

En Conclusion

La commission médicale est en charge du suivi médical au niveau de la Ligue AURA, les objectifs ont été atteints.

D'autres articles peuvent être traités selon vos demandes.

Cette surveillance a été réalisée avec des éléments à perfectionner.

Bernard LAGARDE, président de la Commission Médicale

COMMISSION DISCIPLINE

Une nouvelle année sportive se termine et le temps des bilans arrive.

La Commission territoriale de discipline que je préside depuis 8 ans souhaite, en premier lieu, rappeler à tous les clubs l'importance du *fair-play* ; les enjeux ne doivent pas occulter que notre engagement au service du handball et des différentes pratiques doit se faire dans un état d'esprit ouvert et sain et que notre sport doit avant tout rester un jeu.

Nous avons enregistré cette année encore trop de comportements déviants et les chiffres démontrent malheureusement les grandes difficultés que certains clubs rencontrent pour maîtriser les débordements de leurs licenciés, mais aussi de leur public.

Le rôle dévolu au responsable de salle est encore méconnu ; or, cette fonction largement encadrée dans notre règlement, devrait permettre aux clubs d'assurer un meilleur déroulement des rencontres tant sur le terrain que dans les tribunes.

En second lieu, il est rappelé que la Commission de discipline veille avant tout à protéger les clubs victimes ; il s'agit principalement de permettre à toutes celles et ceux qui veulent pratiquer le handball de le faire sans crainte et sans appréhension.

Les chiffres sont en augmentation exponentielle :

- C'est ainsi qu'au 30 avril 2019, la commission a enregistré : 197 dossiers ;
 - La commission a siégé plus de 25 fois et comptabilise plus de 300 heures de travail.
 - 5 affaires ont été jugées irrecevables ;
 - 3 appels ont été enregistrés ;
- ⇒ pour un total d'amendes de plus de 20 000 euros ;

A ce titre, Vous, Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs êtes responsables de votre public et, de manière plus générale, de tous les faits commis par vos licenciés ; reconnaître ses difficultés, c'est principalement les résoudre et la ligue offre des outils mais aussi un accompagnement souvent ignoré (temps d'échanges et d'information ; aides aux clubs par l'accueil des jeunes du service civique).

Ainsi, la Commission de discipline n'est pas seulement une instance de sanctions ; elle participe très largement à l'information et à la formation des cadres dirigeants et des licenciés ; à ce titre, un vice-président en charge de la formation a été désigné cette année pour permettre, là encore, à tous ceux qui souhaitent s'informer d'être, renseignés.

Nous avons été sollicités d'une part sur les réunions de Bassins puis dans le cadre des temps d'échanges et d'information en lien avec la Commission service aux clubs pour prendre part à des débats et aider les clubs à s'informer.

D'autre part, nous sommes aussi intervenus, à la demande de certains clubs, au sein même des structures, pour évoquer des problématiques particulières.

Des efforts doivent être accomplis et je compte beaucoup sur vous, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents, pour assainir les difficultés :

Quelques axes de travail pour l'année prochaine doivent être évoqués :

Tout d'abord le renforcement du rôle des responsables de salle ; sa mission est méconnue et comme je l'ai déjà indiqué son rôle est essentiel.

Plusieurs formations ont déjà été proposées et d'autres seront au programme tant au sein de l'ITFE que dans le cadre de réunions d'échanges.

La Formation reste le maître mot : sans formation personne ne réussira et surtout les comportements défaillants augmenteront ; les statistiques mettent en évidence que les problèmes surviennent essentiellement, voire quasi exclusivement, en présence de personnes non formées.

Dans ce cadre, il est impératif d'inscrire des licenciés en formation ; cet investissement servira vos clubs et le coût engendré est sans commune mesure avec les économies réalisées sur le moyen et long terme.

Ensuite, la prévention par le rappel de quelques règles très simples dont la première consistant pour les officiels à ne pas s'adresser aux jeunes arbitres ; il est en effet de notre devoir de relayer ce message et d'interdire à tout manager de contester une décision d'un jeune arbitre en formation ; ces jeunes sont très souvent encadrés et le rôle du juge superviseur ou de l'accompagnateur doit précisément consister à relayer les éventuelles remarques des officiels.

L'idée est très simple : toute personne, officiels ou public, qui s'adressera de manière critique directement à un jeune arbitre, mineur ou non, se verra sanctionner de manière très sévère.

Ces problématiques sont le constat de toutes les commissions de discipline nationales. Le 25 avril dernier était organisé à Créteil, au siège de la FFHB, un séminaire de l'ensemble des commissions de discipline territoriales en présence de la commission nationale et du jury d'appel. Notre ligue affiche le triste bilan de la ligue comptant le plus grand nombre d'affaires : nous avons rencontré les plus graves dossiers : des violences aggravées aux comportements discriminatoires jusqu'aux atteintes sexuelles, rien ne nous sera épargné.

La composition de la commission empreinte de professionnalisme avec pas moins de 11 juristes est, fort heureusement, armée pour répondre à ces déviations et a pris largement ses responsabilités.

C'est dans ce contexte que, enfin, une vaste campagne de sensibilisation dans les gymnases doit être relancée ; les clubs doivent être vigilants en permanence et ne tolérer aucun débordement surtout en ce qui concerne les matches de nos jeunes. Nous souhaitons voir augmenter le nombre de pratiquants et ce n'est que par l'accueil et la sécurisation de nos salles que nous y parviendrons.

Je tiens pour terminer à remercier très sincèrement tous les membres de ma commission, sans oublier les procureurs et les instructeurs, pour l'immense travail fourni tout au long de l'année et surtout pour leur engagement au service du handball et avant tout du fair-play.

Je remercie aussi notre secrétaire sans qui rien ne pourrait se faire et les salariés de la ligue qui contribuent largement au développement et au respect de notre sport.

Notre objectif est partagé et la pratique sereine et sécurisée du handball doit être replacée au cœur des engagements des Présidents de Clubs. C'est en cela que je vous sou mets ce rapport.

Frédéric UROZ, président de la Commission Discipline

COMMISSION DES RÉCLAMATIONS ET DES LITIGES

Cette saison nous avons été saisis pour étudier 10 affaires, dont 4 étaient non recevables pour diverses raisons : pas de chèque accompagnant la demande, délais dépassés ou affaires ne concernant pas notre commission

Nous nous sommes réunis par téléconférence pour limiter les frais compte tenu des distances kilométriques à effectuer par chacun pour se réunir en présentiel

Chaque élu de la commission ayant reçu les dossiers bien en amont afin de les étudier et de pouvoir, le jour de nos échanges poser des questions précises et motivées afin de prendre des décisions les plus justes possibles et ce, de manière collégiale

Je veux remercier Isabelle DADA pour son travail précieux dans l'élaboration et l'envoi des courriers

Des remerciements également à notre secrétaire de séance Eric COURTOIS pour la rédaction des rapports

Remercier également tous les membres de la commission pour leur investissement

Je voudrais ajouter que la commission CRL est un recours à n'utiliser qu'après avoir épuisé tous les autres, ceci éviterait des frais inutiles aux clubs

Je fais un appel pour remplacer un membre de notre commission qui ne peut plus siéger

Vous pouvez prendre contact par tel 06 08 31 24 56 par mail levarlet.christian@neuf.fr.

Christian LEVARLET, président de la Commission des Réclamations et des Litiges

EQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

1. Rappel des actions/objectifs de l'année précédente

- Parcours de Performance Fédéral Masculin et Arbitrage

Former les jeunes joueurs et permettre l'émergence des meilleurs profils vers la professionnalisation.

Réussir la mise en œuvre du PPF régional demandé par la DTN sur le nouveau territoire. Mettre en synergie les sites d'accessions et le site d'excellence.

- Parcours de Performance Fédéral Féminin et Arbitrage

Former les jeunes joueuses et permettre l'émergence des meilleurs profils vers la professionnalisation.

Réussir la mise en œuvre du PPF régional demandé par la DTN sur le nouveau territoire. Réussir l'ouverture et le lancement du site d'excellence féminin.

- Maintenir la dynamique de formation des jeunes athlètes
- Proposer une nouvelle organisation stratégique de la détection en collaboration avec les comités
- Réussir à faire fonctionner la nouvelle équipe d'encadrement

2. Bilan des actions mises en place sur l'année écoulée

Depuis la mise en œuvre de la réforme territoriale et du Parcours de Performance Fédéral, nous avons mis en place des protocoles de fonctionnement pour :

- Mettre en synergie les sites d'accessions et le site d'excellence,
- Organiser la détection sur le nouveau territoire, en lien avec les Comités,
- Faire fonctionner la nouvelle équipe d'encadrement.

Globalement, l'organisation de l'ETR mise en place a permis de répondre aux différentes actions et objectifs définis, en respectant les contraintes :

- Organisationnelles et budgétaires,
- Notre éloignement les uns des autres, nos disponibilités partagées et nos cultures différentes,
- Aux timings différents de chacune des commissions qui travaillent en collaboration avec l'ETR (ITFE, Commission Territoriale d'Arbitrage ou Service Aux Clubs, COC),
- Aux problèmes liés aux ressources humaines.

Il faut souligner l'engagement et le professionnalisme de nos cadres techniques très investis sur ce dossier gage de la réussite dans notre Ligue.

Le Plan de Performance Fédéral, c'est cette saison :

- 300 garçons et 350 filles âgés de 13 à 17 ans mobilisés au sein de l'ensemble du dispositif territorial d'accompagnement vers le haut niveau,
- 50 à 60 stages départementaux et régionaux à l'attention des jeunes en sélections,
- 2 pôles Espoir avec 7 sites en activité, pour 80 filles et 72 garçons. Mobilisation de 40 entraîneurs, médecins, kiné, entraîneurs adjoints, préparateurs physiques, psychologues, coordonnateurs scolaires...etc,
- 2 centres de formation agréés (Chambéry, Bourg de Péage) pour accueillir les tous meilleurs de chaque génération et les conduire vers le professionnalisme. 2 clubs pro sur le territoire avec lesquelles la Ligue entretient des relations étroites de coopération.
- Des sections sportives de collège et de lycée, en relation avec les clubs et/ou les comités, sur tout le territoire, qui offrent une alternative de qualité pour les jeunes qui n'intègrent pas les pôles Espoir.
- Grâce à la commission événementielle, 3 organisations de compétitions nationales majeures (sur 4 possibles) sur notre territoire régional : Interpôles Féminins à Bourg de Péage, Interpôles Masculins à Vaux en Velin, Interligues Féminins à Roanne-Riorges.
- Organisation du Tournoi des 4 moteurs.

Faits marquants

Dans la cadre du PPF, nous souhaitons mettre en avant :

- L'ouverture officielle du site d'Excellence Féminin de Valence, en septembre dernier,
- Les bons résultats de nos filières Féminine et Masculine:
 - 5ème place pour les filles aux Interpôles Féminins (Sélection AURA)
 - 3ème place pour la sélection régionale féminine en Interligues Féminines
 - 10ème place pour les garçons en Interpôles Masculins (après le titre de champion de France de la saison passée).
 - 3^{ème} place pour les garçons aux interligues masculins

Focus sur un projet spécifique de l'ETR

Dans la perspective des Jeux Olympique PARIS 2024, la Fédération Française de Handball a créé les Équipes de France de Beach Handball senior en 2016 et jeunes en 2018. La mise en place progressive d'un Parcours de Performance Fédéral Beach Handball a démarré. Le PPF Handball intègre désormais le Beach.

Une sélection féminine et une sélection masculine « Auvergne Rhône Alpes » de Beach Handball ont été réunies pour la première fois cette saison lors de stages et ont participé à un tournoi international à Stuttgart (Allemagne).

Ces jeunes joueuses et joueurs de la génération 2002 accompagnés de l'encadrement AURA ont pu se familiariser avec la pratique Beach Handball et se confronter à des sélections allemandes (Württemberg, Südbaden et Baden).

La mise en place de ce projet est un nouveau challenge pour la Ligue. Le lancement de cette initiative territoriale de Beach Handball à destination des jeunes sera aussi un terrain propice au recrutement d'athlètes qui pourront viser la sélection en équipe de France et permettre le développement de cette nouvelle pratique sur notre territoire.

Conclusions

Les conclusions de ce rapport d'activités sont positives, malgré l'identification de quelques difficultés encore rencontrées durant cette saison.

Nos engagements à venir :

- Réussir la mise en œuvre du PPF demandé par la DTN sur notre territoire,
- Réussir la mise en œuvre du PPF BEACH demandé par la DTN sur notre territoire,
- Maintenir la dynamique de formation des jeunes athlètes,
- Consolider nos protocoles de fonctionnement sur le territoire, avec les différents acteurs (Comités, Clubs, ...etc).

Hervé KERNEIS, Responsable de l'Equipe Technique Régionale